



LIMOGES MÉTROPOLE

Limoges Métropole et l'Université de Limoges pour l'attractivité du territoire

L'Université de Limoges, Limoges Métropole et la Ville de Limoges réaffirment leur volonté d'unir leurs actions via la signature de la convention 2021 -2024 pour une collaboration au service du territoire.

Publié le 6 Juillet 2022

La signature de convention a eu lieu mercredi 6 juillet à 17h, à l'Hôtel de la Présidence de l'Université de Limoges en présence de **Isabelle Klock-Fontanille**, Présidente de l'Université de Limoges, **Guillaume Guérin**, Président de Limoges Métropole et **Émile-Roger Lombertie**, Maire de Limoges.

L'historique

L'histoire de l'Université de Limoges est étroitement liée à son territoire, à celle de la Ville de Limoges et à celle de Limoges Métropole.

Signée en 2013 puis renouvelée et enrichie, la première convention unissant la Ville et l'Université de Limoges porte alors sur :

- > Le mieux travailler ensemble ;
- > La ville comme territoire d'innovation et d'expérimentation ;
- > L'étudiant dans la ville.

En 2017, les relations entre Limoges Métropole et l'Université sont également contractualisées dans le cadre d'une charte.

Les thèmes portent sur :

- > La mobilité ;
- > Les services aux étudiants ;
- > Le développement économique.

En 2019, le passage en Communauté Urbaine de Limoges Métropole et la prise de compétence a renforcé le souhait des partenaires de signer, collégialement, une convention unique comportant des axes stratégiques plus larges.

Des collaborations thématiques prioritaires

- > Augmenter les synergies entre recherche d'excellence et entreprises (start-up, PME, grands groupes) ou acteurs du territoire
- > Mettre en place un environnement favorable à la gestion dynamique des données dans chaque projet dont, notamment la cyber sécurité, le GIP RELIER
- > Accompagner le développement des filières déjà structurées sur le territoire : Céramique, Eau, Électronique-photonique-hyperfréquences, santé humaine, animale, végétale
- > Soutenir et coordonner les actions de valorisation et de transfert des résultats de la recherche
- > Favoriser l'entrepreneuriat, l'intrapreneuriat et l'insertion professionnelle des étudiants et des porteurs de projets.
- > Insérer les projets d'innovation et de recherche du territoire dans des réseaux internationaux
- > Favoriser le rayonnement de l'Université de Limoges
- > Soutenir la culture scientifique, technique et industrielle afin de « donner à voir » des applications de la recherche universitaire et inciter les jeunes (notamment les étudiants) à intégrer les filières développées sur le territoire.
- > Favoriser l'innovation publique, sociale et managériale

En savoir plus

[Dossier de presse – Signature de convention de partenariat 2021/2024 | Université de Limoges, Limoges Métropole et Ville de Limoges](#)

